



➔ Salle Salvador Allende, 2 Avenue René Coty à Mons-en-Barœul, Face à l'hôtel de ville.

Métro « mairie de Mons »

Le Pop-Up Renouvellement Urbain, un évènement organisé par l'IREV : www.irev.fr



Avec le soutien de :



Programme du 12 avril 2018

09h – 09h30 : Accueil café

09h30 – 10h : Ouverture de la journée

- Denis VINCKIER, conseiller régional, Conseil Régional Hauts-de-France
- Magali DEBATTE, secrétaire générale aux affaires régionales, Préfecture Hauts-de-France, Présidente de l'IREV

10h – 12h30 : parcours modulables (détail à l'intérieur de ce programme)

12h30 – 14h : déjeuner offert (buffet)

14h – 16h30 : parcours modulables (détail à l'intérieur de ce programme)

16h30 – 17h : conclusion et pot de clôture

- Sylvie RUIN, directrice Union régionale Habitat Hauts-de-France
- Anne VOITURIEZ, vice-présidente Politique de la ville, Métropole Européenne de Lille

Parcours A : renouvellement urbain et politique de peuplement

Atelier 1 : Le Renouvellement Urbain, levier d'équilibre socio-spatial du territoire.

Salle du Conseil, à l'hôtel de ville (10h - 12h30)

La législation impose la mise en place de divers dispositifs liés au peuplement. Comment concilier ces injonctions et le droit au logement ? Quelles modalités de mise en œuvre de cette grille de répartition des flux et attributions ? Comment saisir l'occasion du PRU pour lutter contre la ségrégation sociale et spatiale à l'échelle de l'agglomération ? Comment inscrire les ménages dans des parcours résidentiels attractifs ?

*Pedro FERNANDEZ, directeur Habitants-Gestion locative, SIA Habitat,
Jean Luc VANDESTIENNE, chargé de mission, URH,
Vincent WALZAK, directeur de l'Habitat et du Développement Social, CA du Pays de Saint-Omer.*

Atelier 2 : Le relogement dans les PRU

Scène de la salle de spectacle (14h-16h30)

Avec les objectifs de dé-densification, de lutte contre la ségrégation et de relogement des ménages hors site PRU et hors quartier prioritaire, comment renouveler les procédures de relogement en dépassant les frontières communales ? Comment anticiper les relogements et travailler sur des parcours résidentiels ascendants ?

*Alexandra TYTGAT, chargée de développement urbain et social, Maison du CIL,
Pauline AUCLAIR, cheffe de projet renouvellement urbain, CA Maubeuge Val-de-Sambre,
Aurélien CHOPIN, directrice SOLIHA.*

Parcours B : le PRU, levier du projet intégré

Atelier 3 : Un PRU qui répond aux enjeux de cohésion sociale

Salle du Belvédère, 1^{er} étage salle Allende (10h - 12h30)

La loi pour la ville et la cohésion urbaine et le règlement général de l'ANRU prônent une inscription du PRU dans la stratégie plus globale du contrat de ville. Quels sont les conditions de réussite pour que le PRU réponde aux défis de cohésion sociale posés sur le quartier ? Quelques enjeux : dépasser l'unique logique de mise en place d'équipements, gérer l'espace en transition, tester des activités, analyser le fonctionnement social du quartier...

*Jamal KHAY, chef de projet, CU de Dunkerque,
Patrick LE BELLEC, chargé de mission culture, ville de Dunkerque, Club de prévention spécialisée Les Alizés.*

Atelier 4 : Mixité fonctionnelle, développement économique : le quartier activateur

Salle du Belvédère, au 1^{er} étage de la salle Allende (14h-16h30)

Le pilier développement économique des Contrats de ville a permis la meilleure prise en compte de la stratégie économique territoriale à l'échelle des quartiers et à favoriser l'émergence d'actions nouvelles et innovantes. Pour permettre aux quartiers de se développer et de se transformer grâce au renouvellement urbain, il convient d'appuyer cette stratégie sur les potentialités et les opportunités existantes : un positionnement géographique particulier, des friches ou réserves foncières, un transport en commun, des entrepreneurs fédérateurs... À travers deux exemples, cet atelier vise à coproduire des sources d'inspiration pour améliorer l'impact économique des projets de renouvellement urbain et permettre l'émergence d'activités économiques innovantes.

*Matthieu BONAL, chargé d'études, ADULM,
Marc KASCYNSKI, président de LIFTI.*

Parcours C : De la vocation à la déclinaison opérationnelle

Atelier 5 : Définir des fonctions aux quartiers en renouvellement urbain : une question d'échelles ?

Scène de la salle de spectacle (10h-12h30)

La vocation du quartier a été définie dans le protocole de préfiguration : comment décliner cette intention en orientations urbaines spatialisées, comment attribuer au quartier des fonctions propres ? Par quel côté commencer la mise en œuvre du projet pour déclencher des effets sur le quartier ? Comment organiser le phasage des opérations ? et surtout à quelles échelles penser ces opérations ?

*Jérémy AUFRERE, chargé d'études, ADULM,
Marylin THOMASSIN, chef de projet, CA Grand Calais Terres et Mers.*

Atelier 6 : Quels outils pour consolider les scénarii retenus ? (analyse patrimoniale, phasage des opérations)

Maison des projets « le LIEN » (14h-16h30)

La mise en œuvre du projet urbain est complexe et comprend de nombreux champs. Cet atelier favorisera l'échange sur des outils à visée opérationnelle, disponibles ou à construire. L'analyse patrimoniale au service du projet sera par exemple l'un des aspects étudiés.

*Sylvain BROUSSARD ou Véronique PIERRE, chef de projet, CA Valenciennes Métropole,
Nathalie QUINTART, chef de projet, CA Creil Sud Oise.*

Parcours D : La transition, moteur du changement à accompagner

Atelier 7 : Accompagner le changement ou co-construire, la participation citoyenne à l'épreuve du PRU

Maison des projets « le LIEN » (10h-12h30)

Consacrant le principe de co-construction des contrats de ville avec les habitants, la loi de février 2014 dispose notamment : la mise en place de maisons du projet dans chaque PRU, comme lieu ressource pour les conseils citoyens, dont les représentants participent aux instances de pilotage des contrats. Des stratégies d'implication citoyenne sont mises en place, favorisant adéquation des projets et réalités du quartier, appropriation des opérations, encouragement des initiatives citoyennes ou expérimentations.

*Ludovic BROQUART, cabinet du maire, Mons-en-Barœul,
Jérémy TREU, chef de projet politique de la ville, ville de Mons-en-Barœul,
Guy KUGLER, conseiller citoyen lillois.*

Atelier 8 : La troisième révolution industrielle (rev3) déclinée dans les projets de renouvellement urbain

Salle du conseil, à l'hôtel de ville (14h-16h30)

La Troisième Révolution Industrielle offre une opportunité de s'orienter vers un modèle économique et sociétal innovant : économie circulaire, mobilité, numérique, énergies, bâti ou encore économie du partage. Comment ces innovations peuvent-elles s'inscrire en réponse à plusieurs priorités du NPNRU ?

Loïc AUBREE, consultant, chaire explorateurs de la transition, université catholique de Lille.